

## « LA FEUILLE DE CHÊNE » SUSCITE DE NOUVEAUX TALENTS

Un Concours de poésie française a été lancé à la fin de l'année dernière par la Fondation Marcel Regamey, sous le titre de *LA FEUILLE DE CHÊNE*. Les conditions du Concours, à vrai dire assez strictes en ce qui concerne les formes fixes classiques, ont été publiées sous la forme d'un Règlement que quiconque a pu consulter sur le site [www.feuille-de-chene.ch](http://www.feuille-de-chene.ch),

Ce Concours a connu un vif succès : trente-trois contributions, toutes inédites, en provenance de toute la Suisse romande, ont été soumises à un Comité de lecture – dont on rappelle que le poète Philippe Jaccottet, à Grignan, a accepté d'être le Président d'honneur.

Le Comité de lecture a décerné le Prix de *LA FEUILLE DE CHÊNE* à deux lauréats *ex aequo*, et non un seul, étant dans l'impossibilité de trancher entre deux ensembles de poèmes d'égale valeur, et qui sont

- **M. Edouard de Perrot**, à Givrins, pour les poèmes qu'il a réunis sous le titre *Sur un air de luth* ;
- **M. Philippe Sudan**, à Fribourg, dont l'œuvre a pour titre *L'Etat des lieux*.

La cérémonie publique de remise des Prix de *LA FEUILLE DE CHÊNE* a eu lieu le 15 novembre 2016, dans les salons du Cercle littéraire, à Lausanne

La Fondation a présenté ses vives félicitations aux deux lauréats, dont les œuvres ont été présentées par Valérie Zuchuat et Yves Gerhard, et dont plusieurs poèmes ont été lus pour le plaisir d'une nombreuse assistance.

La prochaine édition de ce Concours aura lieu dans deux ans, le délai de remise de leurs œuvres par les candidats étant fixé au 30 mars 2018.